**<cultureGlobale = “colza”>**

bulletin de santé du végétal - auvergnegrandes cultures n° 20 du 05 avril 2011

**<skos:prefLabel = ‘moutarde’>**moutarde brune**</skos:prefLabel = ‘moutarde’>** d’automne

le réseau d’observation

le réseau est constitué de 12 parcelles sur la région bourgogne, cette semaine 12 sur

12 ont été observées.

n°36 du 15/10/2014

a retenir

**<skos:prefLabel = ‘colza’>**colza**</skos:prefLabel = ‘colza’>**

début de présence relativement généralisée de charançons du bourgeon terminal.

**<skos:prefLabel = ‘colza’>**colza**</skos:prefLabel = ‘colza’>**

réseau **<skos:prefLabel = ‘colza’>**colza**</skos:prefLabel = ‘colza’>** 2014 - 2015

14 des 18 parcelles déclarées à ce jour dans le réseau auvergne ont fait l'objet d'observations en ce début de

semaine du 12 au 14 octobre 2014.

stade des cultures

le développement végétatif automnal des cultures se poursuit à la faveur de conditions douces et humides donc

"poussantes". toutes les parcelles observées en ce début de semaine ont ainsi dépassé le stade 3 feuilles et une

majorité le stade 6 feuilles, en se répartissant ainsi :

- 1 parcelle (7 %) au stade 4 feuilles (b4 - bbch14),

- 1 parcelle (7 %) au stade 5 feuilles (b5 - bbch15),

- 7 parcelles (50 %) au stade 6 feuilles (b6 - bbch16),

- 3 parcelles (22 %) au stade 7 feuilles (b7 - bbch17),

- 2 parcelles (14 %) au stade 8 feuilles (b8 - bbch18).

observations ravageurs

charançon du bourgeon terminal

le vol se généralise : on cumule depuis le dernier relevé de 1 à 49 captures dans 13 des 14 parcelles ayant fait

l'objet d'un relevé du piège sur végétation, avec plus de 10 captures dans 5 cas, le cumul le plus élevé (49 prises)

étant obtenu dans une parcelle du puy de dôme. si de nouvelles arrivées sont encore possibles, on peut

considérer entrer en période de risque avéré sur la région, comme c'est également le cas dans les régions

proches.

maintenir une observation régulière des pièges sur végétation pour détecter les nouvelles arrivées. pour

mémoire, il n’y a pas de seuil de risque pour ce ravageur mais étant donné sa nuisibilité potentielle - destruction

du cœur par les larves - et l'impossibilité de les contrôler directement, il est considéré que la seule présence des

adultes sur les parcelles - détectée au moment du vol par les captures dans les pièges sur végétation - constitue

un risque, pour une période s’étalant de la présence de femelles aptes à pondre à l’automne (10 à 15 jours après

les premières captures) au décollement du bourgeon, à reprise de végétation. a partir de la

maturation des femelles les pontes s'accumulent progressivement dans les pétioles accentuant le risque dans le

temps par accroissement des populations larvaires. les larves se développent d'abord dans les pétioles puis

peuvent passer dans les cœurs, sachant qu'un faible développement végétatif automnal accentue ce risque à la

fois de passage et de destruction des bourgeons terminaux alors qu'un fort développement le minimise.

nb : attention de ne pas confondre les captures de charançons du bourgeon terminal avec celles de baris

toujours possibles dont la forme se distingue facilement : voir illustration dans les précédents bsv

altise d'hiver

de 1 à 32 captures cumulées depuis le dernier relevé sont obtenues dans 8 des 10 parcelles ayant fait l'objet

d'un relevé du piège enterré, signifiant une poursuite de l'activité des adultes.

si le stade des cultures (plus de 3 feuilles) affranchit du risque adulte (prélèvement de surface foliaire), il

conviendra d'évaluer en temps utile le risque larvaire, notamment dans les parcelles du puy de dôme montrant

les plus fortes activités adultes, sachant que le contrôle éventuel du charançon du bourgeon terminal pourra avoir

un arrière effet sur les adultes encore en activité et sur les premières infestations larvaires.

pucerons

sachant qu'une majorité de parcelles a maintenant dépassé le stade 6 feuilles / 6 semaines de végétation,

période considérée comme la plus propice à la transmission des viroses, la pression pucerons demeure faible,

avec aucune présence de pucerons cendrés, 1 parcelle avec 10 % de plantes avec présence de pucerons du

navet et 1 parcelle avec 10 % de plantes avec présence de pucerons verts, pour 11 parcelles ayant fait l'objet

d'une observation pucerons spécifique.

pour mémoire, sur la période 6 premières semaines de végétation assimilées à l'acquisition de 6 feuilles depuis la

levée, le seuil de risque est fixé à 20% de plantes porteuses de pucerons.

tenthrède de la rave

une présence limitée de dégât est rapportée sur 5 des 10 parcelles ayant fait l'objet d'une notation spécifique,

avec un risque minimisé par le développement atteint des cultures observées. demeurer néanmoins vigilant sur

les parcelles n'ayant pas atteint 6 feuilles.

pour mémoire

période de risque vis-à-vis des larves: depuis la levée jusqu’au stade 6 feuilles mais généralement plutôt entre

3 et 6 feuilles en cas de population larvaire importante.

seuil de nuisibilité : présence de larves en nombre important entrainant des dégâts sur feuilles supérieurs au ¼

de la surface végétative.

**</cultureGlobale = “colza”>**